

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

Point 1 de l'ordre du jour

CX/PR 12/44/1 (Rév)
février 2012

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

44^{ème} Session

Shanghai, République populaire de Chine, 23 - 28 Avril 2012

PROVISIONAL AGENDA

La session se tiendra à Sheraton Shanghai Hotel & Residences, Pudong, Shanghai, République populaire de Chine du lundi 23 avril, à 9:30 heures au samedi 28 avril 2012

Le Groupe de travail sur les cultures mineures/cultures spéciales se réunira le samedi 21 avril 2012 de 14:00 à 18:00 heures et le Groupe de travail sur les principes de l'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides se réunira le dimanche 22 avril 2012 de 09:00 à 17:30 heures dans la salle Lu Shan Room, au même endroit.

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 12/44/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et comités du Codex	CX/PR 12/44/2
4(a)	Questions découlant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 12/44/3 (non émis)
4(b)	Questions découlant des autres organisations internationales – AIEA	CX/PR 12/44/4
5(a)	Rapport de la JMPR 2011 sur des considérations d'ordre général	Section 2 du rapport de la JMPR 2011
5(b)	Rapport sur les réponses de la JMPR 2011 à des questions spécifiques soulevées par le CCPR	Section 3 du rapport de la JMPR 2011
6(a)	Projet et avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7 et à l'étape 4	CX/PR 12/44/5 (langue originale seulement) CX/PR 12/44/5 (Corrigendum) (langue originale seulement)
	– Observations à l'étape 6 et à l'étape 3 (en réponse à CL 2011/22-PR)	CX/PR 12/44/5-Add.1 (langue originale seulement)
6(b)	Projet pilote relatif à la recommandation de LMR par la JMPR aux gouvernements nationaux ou à d'autres autorités d'enregistrement régionales pour une substance chimique soumise à une révision conjointe mondiale	CX/PR 12/44/6 CX/PR 12/44/6 (Corrigendum) (langue originale seulement)
	– Observations à l'étape 3 (en réponse à CL 2011/22-PR)	CX/PR 12/44/6-Add.1
6(c)	Mise à jour de la phase pilote et état advancement de la révision conjointe mondiale au niveau national	CX/PR 12/44/7

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
7(a)	Projet de révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7: <i>Groupes de produits de fruits (sauf les fleurs comestibles et les fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure comestible et à pelure non comestibles)</i>	CX/PR 12/44/8
7(b)	Projet de révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7: <i>Groupes de produits de fruits: Fleurs comestibles et fruits tropicaux et subtropicaux hétérogènes – à pelure comestible et à pelure non comestibles</i>	CX/PR 12/44/9
	– Observations à l'étape 6	CX/PR 12/44/9-Add.1
7(c)	Avant-projet de révision de la classification Codex des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 4: <i>Groupes de produits végétaux sélectionnés</i>	CX/PR 12/44/10
	– Observations à l'étape 3	CX/PR 12/44/10-Add.1
8(a)	Projet de principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de LMR de pesticides pour certains groupes de produits à l'étape 7	REP11/PR. Annexe IX
8(b)	Avant-projet de Tableau 2 - Sélection et exemples de produits représentatifs (groupes de produits végétaux) (Projet de principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de LMR de pesticides pour certains groupes de produits à l'étape 7)	CX/PR 12/44/11 CX/PR 12/44/11 Add.1
9	Document de discussion sur les orientations à fournir en vue de l'établissement de limites maximales de résidus de pesticides pour les cultures mineures et les cultures spéciales	CX/PR 12/44/12
10	Révision des principes de l'analyse des risques appliqués par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides	CX/PR 12/44/13
	– Observations	CX/PR 12/44/13-Add.1
11	Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité	CX/PR 12/44/14 CX/PR 12/44/14-Add.1
12	Autres questions et travaux futurs	
12(a)	Document de discussion sur la manière de traiter la question des ressources de la JMPR dans la fourniture d'avis scientifiques au CCPR	CX/PR 12/44/15
13	Date et lieu de la prochaine session	
14	Adoption du rapport	

Note: Les documents de travail figureront sur le site web: www.codexalimentarius.org

Les formulaires d'inscription, d'autres informations logistiques et les documents de travail figureront aussi sur le lien direct du serveur ftp du Codex: <ftp://ftp.fao.org/codex/meetings/ccpr/ccpr44>

Les délégués sont invités à apporter en séance tous les documents qui leur auront été distribués, car aucune copie imprimée sera disponible lors de la session, sauf pour les documents de session à savoir les documents de séance (CRDs).

NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISoire

Point 11	Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité: L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le Comité examinera le rapport du groupe de travail sur les priorités travaillant pendant la session (présenté comme un document de séance) sur la base du document CX/PR 10/41/14-Add.1 contenant des propositions rassemblées pour les listes de priorité des pesticides
-----------------	--

	sur la base observations soumises par les gouvernements membres en réponse au document CX/PR 12/44/14.
--	--